

FALCO RETIENT RED CLOUD POUR SES ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

MONTREAL, le 4 avril 2024 - Ressources Falco Ltée (TSX.V : FPC) (« **Falco** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente de services (l'« **entente** ») avec Red Cloud Financial Services Inc. (« **RCFS** ») en vertu de laquelle RCFS a accepté de fournir certains services conseils à la Société, notamment des conseils sur les activités de marketing et de médias sociaux, le tout conformément à la politique 3.4 de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** »).

Dans le cadre de cette entente, RCFS recevra une rémunération de 10 000 \$ par mois pour les services qu'elle rendra à partir du 4 avril 2024, pour une durée initiale de douze mois, laquelle pourra être réduite à six mois dans certaines circonstances (la « **durée initiale** »). Suivant la durée initiale, l'entente continuera sur une base mensuelle. Aucun facteur de performance n'est prévu dans l'entente et RCFS ne recevra pas d'actions ordinaires ni d'options à titre de rémunération.

RCFS et la Société sont des parties sans lien de dépendance et RCFS et ses dirigeants ne possèdent actuellement, ni n'ont d'intérêt, direct ou indirect, dans les titres de la Société. Cependant, RCFS et ses clients pourraient à l'avenir acquérir un intérêt dans les titres de la Société.

RCFS est une société de services financiers basée à Toronto qui aide les sociétés d'exploration et d'exploitation minière à accéder aux marchés des capitaux et à améliorer leur profil d'entreprise.

Luc Lessard, président et chef de la direction de Falco a commenté : « *Dans le contexte actuel de Falco où des étapes importantes sont franchies, nous sommes impatients que RCFS nous présente une base d'investisseurs plus large et nous fournisse une gamme de services corporatifs conseils et promotionnels. RCFS est un groupe chevronné et reconnu dans le secteur minier et nous avons hâte de travailler avec eux* ».

À propos de Falco

Ressources Falco est l'un des plus grands détenteurs de titres miniers dans la province de Québec, avec un vaste portefeuille de propriétés dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Falco détient des droits sur environ 67 000 hectares de terrains dans le Camp minier de Noranda, ce qui représente 67 % du camp dans son ensemble et qui comprend 13 anciens sites miniers pour l'or et les métaux de base. L'actif principal de Falco est le projet Horne 5 situé sous l'ancienne mine Horne, laquelle a été exploitée par Noranda de 1927 à 1976 et a produit 11,6 millions d'onces d'or et 2,5 milliards de livres de cuivre. Osisko Développement Corp. est le plus important actionnaire de Falco avec une participation de 17,3 % dans la Société.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Luc Lessard
Président et chef de la direction
514 261-3336
info@falcores.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives et des informations prospectives (collectivement les « **déclarations prospectives** ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces déclarations sont basées sur les informations dont dispose actuellement la Société et la Société ne fournit aucune garantie que les résultats réels répondront aux attentes de la direction. La survenance de tels événements ou la réalisation de telles déclarations est soumise à un certain nombre de facteurs de risque, y compris, sans limitation, les facteurs de risque identifiés dans le rapport de gestion annuel de Falco et dans d'autres documents d'information continue disponibles sur www.sedarplus.com.*

Bien que Falco estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation des déclarations prospectives sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à ces déclarations, qui ne s'appliquent qu'à la date de ce communiqué de presse, et aucune garantie ne peut être donnée que de tels événements se produiront dans les délais divulgués ou pas du tout. Sauf lorsque la loi applicable l'exige, Falco décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations.